



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(DEPI)/MED WG.314/4  
3 mai 2007  
FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Septième réunion sur le système de rapports dans le cadre  
de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles

Istanbul (Turquie), 21-22 mai 2007

**ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ**

**Indicateurs d'impact**

**Document d'approche**



## Évaluation des impacts des mesures sur le milieu marin de la Méditerranée et son littoral : analyse des limites

L'évaluation des impacts des mesures sur le milieu marin de la Méditerranée et son littoral est assujettie aux limites suivantes:

- Limite 1: L'évaluation reposera sur certains indicateurs instaurés en vue de détecter des modifications spatiales et temporelles de l'état du milieu marin de la Méditerranée et de son littoral.
- Limite 2: La tâche à entreprendre consiste à recueillir et à évaluer les informations sur l'état du milieu marin et de son littoral par le biais de programmes de surveillance continue.
- Limite 3: La mise en œuvre incombe aux Parties mais elle peut s'effectuer dans le cadre d'une participation à un exercice régional.
- Limite 4: Il est obligatoire de n'envisager que les éléments à surveiller en relation avec les objectifs des Protocoles.
- Limite 5: Le fil conducteur des programmes de surveillance consiste essentiellement à générer des données et informations comparables qui serviront à évaluer les indicateurs.
- Limite 6: Les différences qu'ont entre eux les pays méditerranéens dans leur capacité et leurs moyens de générer des données et informations devraient être reconnues.
- Limite 7: L'évaluation devrait tirer parti d'autres sources d'informations, comme EUROSTAT, pour établir un bilan approfondi.

### **Interpénétration politique – indicateurs – informations – données – surveillance continue**

Conformément à la politique globale visant à évaluer l'efficacité des mesures, l'approche fondée sur les **indicateurs** est jugée comme le mécanisme le plus judicieux, commode et efficace par rapport au coût pour permettre aux autorités nationales de suivre les réalisations de leur pays respectifs et de diffuser les informations voulues, et aux organisations régionales et internationales d'établir des évaluations très complètes des impacts des mesures.

Pour illustrer cette interpénétration, un exemple est donné ci-dessous.

NIVEAU POLITIQUE

**Protocole  
"immersions"**

ENJEUX-OBJECTIFS

**Immersion de:**

- Matériaux de dragage
- Déchets de poisson
- Navires
- Plateformes
- Matières inertes

INFORMATIONS PRODUITES

Indicateurs de  
mesures de  
contrôle

DONNÉES PRODUITES

Permis et  
rapports de  
pays

Le MED POL et les CAR travaillent depuis des années sur les indicateurs. Plusieurs jeux d'indicateurs visant à évaluer l'efficacité de leur stratégie et de leur politique ont été élaborés et testés aux niveaux national et régional. Dans le cadre de cet exercice, il est nécessaire de relier ces indicateurs pour parvenir à un jeu complet d'indicateurs qui pourrait rendre compte des incidences des mesures prises sur le milieu marin de la Méditerranée et son littoral. Les données et informations permettant d'évaluer les indicateurs sont obtenues dans le cadre des programmes de surveillance continue.

### **Options organisationnelles en relation avec les besoins d'évaluation**

Toute première étape importante du processus de planification consiste à rappeler l'objectif de l'activité et d'examiner comment l'évaluation peut être menée de manière à atteindre cet objectif. Le bon choix des indicateurs, médias, opérateurs, rapporteurs et autres détails devrait être mû par une compréhension claire des modalités d'utilisation des informations dans l'évaluation et des répercussions pratiques associées à divers choix de diffusion et d'organisation.

La production de données et informations en vue d'évaluer les indicateurs nécessite une décision quant à la détermination de l'échelle géographique à laquelle l'on recherche des données comparables. La nature de la décision a des implications fondamentales, puisqu'elle ne conditionne pas seulement la nature du produit final mais présuppose aussi

des options d'organisation. Bien que plusieurs échelles géographiques soient possibles pour l'évaluation et les structures organisationnelles d'accompagnement, seules deux options ont pu être retenues:

### **Option 1: nationale**

Avec cette option, chaque Partie serait chargée de produire les données et informations à utiliser pour évaluer des indicateurs selon une procédure régionale uniforme, convenue et consacrée. Les données seraient évaluées au plan national et il y aurait une hiérarchie, nationale et régionale, des rapports d'évaluation.

#### Avantages:

- Elle est ouverte à chaque pays sans exclusive, autrement dit toutes les Parties y seraient associées.
- Elle présenterait un bon rapport coût-efficacité puisqu'elle mettrait à profit les activités existantes et en cours pour générer les données et information servant à évaluer les indicateurs.

#### Inconvénients:

- De nombreux pays n'auraient pas la capacité d'appuyer cette approche.
- Même si des ressources peuvent être mises à disposition en vue d'un renforcement des capacités, il paraît fort peu probable que le niveau de travail requis soit suffisant.
- Les implications en matière d'assurance qualité et de contrôle qualité, nécessaires pour assurer la comparabilité et l'harmonisation, constitueraient un problème important.
- L'absence de comparabilité des données ne permettrait pas d'établir une comparaison valable des rapports d'évaluation nationaux ni d'étayer un bilan approfondi.

### **Option 2: régionale**

Avec cette option, toutes les données auraient une comparabilité régionale, permettant ainsi au produit obtenu d'inclure une véritable évaluation régionale. Le PAM, le MED POL et les CAR demanderaient (après consultation des Parties) de sélectionner des institutions nationales et régionales pour collecter les données visant à évaluer les indicateurs selon une procédure convenue.

#### Avantages:

- Cette approche offre la meilleure possibilité de réaliser une harmonisation régionale de la méthodologie.
- Le degré potentiellement élevé de comparabilité des données résultant de l'harmonisation régionale de la méthodologie et des hauts niveaux d'assurance qualité/contrôle qualité seraient un atout pour la région.
- L'utilisation des programmes et mécanismes régionaux existants est possible; et
- Cette approche pourrait être efficace par rapport à son coût, puisqu'elle aurait avant tout recours aux infrastructures existantes déjà reliées grâce à des réseaux de comparabilité des données mis en place.

#### Inconvénients:

- Cette approche sera très exigeante en termes de comparabilité des données, puisque toutes les données devraient avoir une comparabilité régionale.

- Comme elle utilisera avant tout les infrastructures d'analyse régionales existantes, cette approche offre des possibilités fort restreintes de renforcement des capacités.
- La nature organisationnelle centralisée de cette approche éloigne beaucoup les Parties de la conduite des travaux, ce qui pourrait dissuader de participer et éventuellement entraîner un défaut d'appropriation par les Parties des évaluations et du bilan d'efficacité ultérieur.
- Bien que cette approche soit la seule examinée ici qui offre une bonne perspective d'établir une évaluation régionale très complète, les Parties pourraient manifester un plus grand intérêt à l'égard des évaluations nationales.

### Recensement des besoins élémentaires en informations

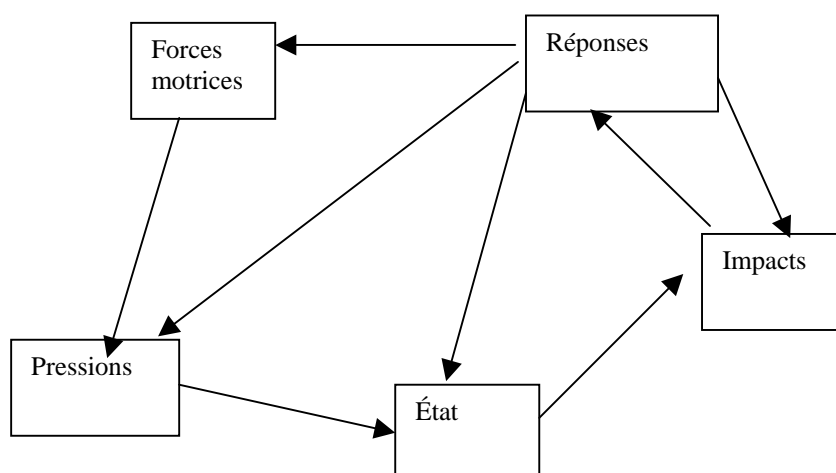
D'une manière générale, la simplicité se traduit par un nombre considérable d'avantages, dont la durabilité. L'évaluation de l'efficacité des mesures pourrait être établie au moyen d'un nombre très réduit d'indicateurs SMART (à savoir: **S**pécifiques, **M**esurables, **A**tteignables, **R**éalistes, définis dans le **T**emps). Les indicateurs relatifs à tel ou tel Protocole devraient être évalués mais pas en tout lieu. Une stratégie devrait être élaborée pour optimiser l'effort consenti en matière de productivité et de coût. Le rapport coût-efficacité pourrait être la force motrice de l'ensemble de l'évaluation, car les expériences qu'ont acquises le PAM, le MED POL et les CAR ont montré que le processus de génération et de collecte des données est onéreux.

### Cadre d'évaluation

#### Cadre DPSIR

Le cadre DPSIR (**D**river-**P**ressures-**S**tate-**I**mpacts-**R**esponse, soit: **F**orces motrices-**P**ressions-**É**tat-**I**mpacts-**R**éponse) est un concept orienté vers l'action qui reflète généralement l'analyse des relations entre les systèmes environnementaux et humains.

#### Cadre **DPSIR** pour les rapports établis sur les questions environnementales



Selon cette approche de l'analyse des systèmes, les développements sociaux et économiques exercent des pressions sur l'environnement et, par conséquent, l'état de l'environnement change, comme par exemple des conditions sanitaires, la disponibilité de ressources et une biodiversité adéquates. Enfin, ce changement entraîne sur la santé humaine, les écosystèmes et les matières des impacts qui peuvent susciter une réponse de

la société, laquelle exerce une rétroaction sur les forces motrices, ou sur l'état, ou sur les impacts directement, au moyen de mesures adaptatives ou correctives. Ainsi, du point de vue politique, il existe un besoin clair et spécifique en informations concernant : i) les forces motrices; ii) les pressions qui en résultent sur l'environnement; iii) l'état de l'environnement; iv) les impacts résultant des changements de la qualité de l'environnement; et (v) la réponse de la société à ces changements intervenus dans l'environnement.

Le cadre DPSIR est utile pour décrire la relation entre les origines et les conséquences des problèmes environnementaux, mais pour mieux comprendre leur dynamique, il convient également de s'attacher aux liens entre les éléments du cadre DPSIR. Par exemple, la relation entre les forces motrices et les pressions par activité économique est fonction de l'éco-efficacité de la technologie et des systèmes connexes utilisés, avec des pressions moindres pour des forces motrices accrues si l'éco-efficacité s'améliore. De même, la relation entre les impacts sur les êtres humaines ou les écosystèmes et l'état dépend des seuils et des capacités de charge de ces systèmes. L'existence ou non d'une réponse de la société dépend de la façon dont ces impacts sont perçus et évalués; et le résultat de la réponse sur les forces motrices dépend de l'efficacité de la réponse.

Cela étant, un processus d'intégration devrait être amorcé sur la base de la décision des Parties contractantes pour l'adoption d'un jeu d'indicateurs, qui pourrait répondre à l'objectif du système, et pour la mise en place d'un système du PAM visant à évaluer les impacts des mesures prises sur le milieu marin de la Méditerranée et son littoral. Dans cette perspective, les données et informations dont ont besoin les Parties contractantes pour évaluer les indicateurs convenus seraient générées par lesdites Parties, le PAM, le MED POL et les CAR étant pour leur part chargés d'évaluer la mise en œuvre et l'efficacité du Protocole concerné sur la base des indicateurs.